

N° 13 - NOVEMBRE 2019

LE MAGAZINE D'UNE VILLE QUI BOUGE

DENAIN

Mag

DU
21 DÉCEMBRE
2019

OUVERT
DE 15 H À 19 H

Ferme
pédagogique

Ultrasons animés

Stand photos

Transparents

JANVIER
2020

AU
5

PARC ZOLA

Luges adultes
et enfants

Petite restauration

Manèges

Patinoire

LE VILLAGE DE NOËL

NOUVEAU DENAIN

DÉCEMBRE

VENDREDI

20

INAUGURATION À 18 H

LANCEMENT

des illuminations de Noël
LE MERCREDI 4 DÉCEMBRE
à partir de 17 H
DANS TOUS LES QUARTIERS
et à partir de 18 H 30
DESCENTE DU PÈRE NOËL
parvis de la mairie

ACCÈS GRATUIT !



INFORMATIQUE

► L'arrivée de la fibre optique
p. 2 et 3



SALLES DE SPORT

► L'ouverture de Basic-Fit
p. 6 et 7



LOGEMENT

► En 2020 : OPAH-RU et
permis de louer p. 10 et 11



www.ville-denain.fr

LA FIBRE OPTIQUE VA SE DÉPLOYER SUR LA VILLE

NOTRE VILLE AURA TRÈS BIENTÔT ACCÈS AU TRÈS HAUT DÉBIT. LE TIRAGE DES CÂBLES EST PRÉVU POUR LA FIN DE L'ANNÉE. ET LA MISE EN SERVICE AU PREMIER TRIMESTRE 2020.



Elle arrive et c'est peu dire que la fibre optique est très attendue. Autour du déploiement du très haut débit, les enjeux sont importants, en termes d'emploi, d'aménagement et d'attractivité du territoire. Les conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais se sont donc associés pour mettre en œuvre une stratégie régionale d'aménagement numérique. Le but : apporter la fibre optique à tous les habitants et toutes les entreprises au plus tard pour 2022. Les fournisseurs d'accès internet (FAI) peuvent dès lors leur proposer un accès à de nombreux services tels que l'Internet, la téléphonie, la vidéo à très haut débit.

Sur les réseaux existants

Syndicat mixte d'initiative publique créé pour porter le projet, La Fibre Numérique 59-62 a confié à l'aménageur Axione la construction du nouveau réseau fibre sur Denain. Pour réduire les coûts et les délais, environ 90 % de la fibre déployée emprunteront les réseaux électrique (aérien) et téléphonique (aérien et souterrain) existants.

Lorsque les réseaux sont situés en domaine privé, Axione a besoin de signer une convention avec les propriétaires afin d'accéder à leur parcelle et poser le câble. Les propriétaires concernés ont reçu un premier courrier d'Axione, remis par le facteur, les informant d'une proposition de conventionnement. Dans un second

temps, des négociatrices effectuent du porte-à-porte, en horaires décalés notamment, pour réceptionner les conventions manquantes.

« Nous essayons au maximum d'éviter le passage sur les façades mais nous sommes obligés de nous caler sur l'ingénierie existante, explique Martin Perard, responsable du service conventionnement et de la verticalité chez Axione. Et à Denain, il y a énormément de façades sur lesquelles il est nécessaire de passer, où l'on trouve déjà les câbles du réseau Orange. Et se présente aussi le cas de figure de poteaux trop chargés. »

Boîtier discret

De couleur noire, le câble de fibre optique, qui permettra le raccordement futur des habitants souhaitant souscrire une offre fibre, fait environ 1 cm de diamètre, et il sera donc déployé dans la continuité de l'infrastructure téléphonique ou électrique existante. Discret, à peu près aux mêmes dimensions que celui d'Orange, le boîtier éventuellement installé permettra de raccorder jusqu'à cinq abonnés. Conduit de lumière en fibre souple et transparente, la fibre optique, précisons-le, ne conduit pas d'électricité et n'émet donc aucun champ électromagnétique.

L'installation est gratuite pour les propriétaires. Et Axione fait remarquer que « le raccordement à la fibre permet à un bâtiment de prendre de la valeur : tout le monde y gagne. » Le réseau fibre sera donc doublé avec le réseau cuivre, dont le démontage n'est pas actuellement prévu. « Si le propriétaire a l'intention de refaire sa façade, on intervient sans coût pour lui pour la dépose temporaire des câbles et du boîtier », précise encore Martin Perard.

L'installation du réseau sur une façade est enfin sans engagement. S'il est intéressé, l'occupant pourra choisir un des opérateurs présents sur le réseau⁽¹⁾. Les avantages sont incontestables. Un débit beaucoup plus élevé (jusqu'à 1 gigabit/sec. selon les offres), de quoi permettre l'utilisation de plusieurs appareils simultanément. Un débit plus stable, et identique quel que soit l'éloignement du local technique. La possibilité aussi de raccorder ses objets connectés et d'imaginer de nouveaux usages (comme le contrôle d'équipements à distance), réclamant toujours plus de débit.

(1) La liste des fournisseurs est disponible sur le site de Cap Fibre, qui assurera la maintenance du réseau : www.capfibre.fr N° vert : 0800 159 162.



ON ATTEND LE RETOUR DES CONVENTIONS !

On l'appelle la « convention façade ». En ont été destinataires les propriétaires des maisons, bâtiments, sur lesquels vont passer les câbles ou va être posé un boîtier. Des câbles qui s'ajouteront à ceux du réseau cuivre d'Orange. D'utilité publique, le déploiement opéré par France Telecom n'avait à l'époque pas réclamé d'autorisation de passage. Aujourd'hui, celui de la fibre optique requiert cet accord amiable.

Sur les 2 854 à obtenir, la moitié l'avait été lorsque se sont tenues, du 23 au 25 octobre, trois réunions organisées par la Ville et l'aménageur Axione à destination des propriétaires retardataires du centre-ville, du Nouveau Monde et du Vieux-Denain. Dans ce but : accélérer le mouvement de retour des conventions signées.

L'occasion aussi de faire passer des messages. Tous les propriétaires n'ont pu être atteints. Des logements sont vacants. Certains destinataires ont pu faire preuve de négligence. Un appel à la mobilisation a donc été lancé. Car il ne faudrait pas que le déploiement s'en trouve pénalisé...



Aménageur numérique de territoires, filiale de Bouygues Énergies & Services, Axione, ce sont :

- ▶ 24 réseaux d'initiative publique
- 150 opérateurs partenaires
- ▶ 6 millions de prises FTTH contractualisées
- ▶ 6 500 communes déjà desservies en haut débit soit 13 millions d'habitants et 2 500 zones d'activités THD

MIEUX COMPRENDRE LA FIBRE



La fibre optique désigne une technique et une technologie pour transmettre de l'information sur les réseaux informatiques. Autrefois réservée aux liaisons inter-entreprises, elle se généralise comme moyen d'accès à Internet car elle permet des téléchargements très rapides.

La fibre optique désigne un câble qui contient un fil en verre ou en plastique capable de conduire la lumière. Plus performante, la fibre va progressivement remplacer l'adsl, qui s'appuie sur le réseau téléphonique cuivre. Elle possède aussi l'avantage d'être naturellement insensible à des perturbations électriques extérieures.

Un réseau FTTH (de l'anglais Fiber to the Home, ce qui signifie « Fibre optique jusqu'au domicile ») est un réseau de télécommunications physique qui permet notamment l'accès à Internet à très haut débit et dans lequel la fibre optique se termine au domicile de l'abonné.

Ces réseaux terrestres remplacent progressivement ceux ayant historiquement servi à la distribution du téléphone ou encore de la télévision par câble.

En France, les collectivités territoriales ont commencé le déploiement de leurs propres réseaux d'initiative publique au cours des années 2010, afin de pallier les disparités de couverture du territoire.

LE MOT D'ANNE-LISE DUFOR-TONINI



Madame, Mademoiselle, Monsieur, mes cher(e)s concitoyen(ne)s,

Ce numéro de notre magazine est à nouveau l'occasion de suivre l'actualité denaisienne, qu'il s'agisse des projets de développement de la ville, comme de sa vie quotidienne, associative, culturelle et sportive.

Vous pouvez le voir chaque jour, Denain bouge et se transforme, la Ville continue d'investir pour son avenir, d'accueillir de nouvelles enseignes commerciales, et de mener à bien des travaux dans les quartiers qui doivent faciliter et agrémente la vie quotidienne.

Ainsi, nous accueillons à Denain l'enseigne Basic-Fit, tandis que sont achevés les travaux du boulodrome au parc Leuret et de la salle Barbusse et que se poursuivent ceux de la place Gambetta et du parking de la gare SNCF.

Le chantier de la piscine avance bien, celui du cinéma a repris, après un court ralentissement lié à des problèmes internes à l'entreprise privée qui le construit, mais qui ne remettent en rien en cause le projet.

Vous verrez aussi dans ce numéro que la fibre optique est en voie de déploiement, ce qui permettra à nos concitoyens d'accéder au très haut débit.

Enfin, ce numéro sera l'occasion de retrouver le programme des festivités de Noël, période attendue de retrouvailles familiales et de moments partagés de convivialité, au cours de laquelle la Ville a le plaisir de vous proposer plusieurs animations.

En vous souhaitant une bonne lecture,

Bien cordialement à vous toutes et tous,

Anne-Lise DUFOR-TONINI,
maire de Denain,
présidente du SIMOUV,
vice-présidente de la CAPH.

SOMMAIRE

- ▶ **Pages 2 et 3**
La fibre optique arrive !

- ▶ **Pages 5**
Fêtez Noël à Denain

- ▶ **Pages 6 et 7**
L'ouverture de Basic-Fit

- ▶ **Pages 8 et 9**
Les nouvelles réalisations

- ▶ **Pages 10 et 11**
*OPAH-RU et permis de louer à partir de 2020
la résidence Wattenne : 36 logements*

- ▶ **Pages 12 et 13**
Actu cité

- ▶ **Page 14**
*État civil : août à octobre
Agendas culturel et sportif*

- ▶ **Page 15**
*Nouveau chirurgien au centre hospitalier
Expression des minorités du conseil municipal*

BON À SAVOIR



▶ Autorisations d'urbanisme : guichet numérique

Avec la CAPH et les 47 communes du territoire a été mis en place un guichet numérique des autorisations d'urbanisme.

Ce guichet permet désormais la

dématérialisation des autorisations d'urbanisme : les déclarations d'intention d'aliéner (DIA), certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables...

Web : gnau2.operis.fr/guichetnumeriqueurbanisme

▶ Plan local pour l'insertion et l'emploi

Le **PLIE** accompagne les demandeurs d'emploi (jeunes en recherche d'emploi depuis 6 mois, demandeurs d'emploi de longue durée ou allocataires du RSA) pour les aider à retrouver un emploi durable. N'hésitez pas à demander à en bénéficier à **votre conseiller Pôle emploi ou à votre référent RSA**. Selon votre parcours professionnel et selon vos aspirations, le dispositif porté par la CAPH peut vous orienter vers une formation qualifiante ou un bilan de compétences. Pour plus de renseignements sur les différents dispositifs d'emploi, d'insertion et de formation existants sur le territoire, une permanence se tient tous les vendredis (hors vacances scolaires) au sein de l'épicerie solidaire **La Mie du Hainaut, au 444, rue Arthur-Brunet**.

▶ Formation d'aide-soignant

On peut devenir aide-soignant en suivant une formation de 10 mois de septembre à juillet à l'Institut de formation d'aides-soignants (IFAS) des lycées Mousseron-Jurénil. Pour la prochaine session de formation, les dossiers d'inscription sont d'ores et déjà à télécharger sur le site <http://mousseron-jurenill-denain.enthd.fr>. Clôture des inscriptions : 10 février 2020. Le parcours d'admission : épreuve de sélection écrite d'admissibilité : mercredi 11 mars 2020 de 9 h 30 à 11 h 30 ; affichage des résultats : mercredi 25 mars à 10 h ; épreuve de sélection orale : du 2 mars au 15 mai ; affichage admission : mercredi 26 mai à 10 h. Portes ouvertes de l'établissement le 25 janvier 2020. **Pour tout renseignement : secrétariat IFAS, tél. : 03 27 44 75 96.**

▶ Grand Prix : retour au jeudi

La 62^{ème} édition du Grand Prix de Denain-Porte du Hainaut sera courue **le jeudi 19 mars 2020**.

« Denain Mag » - Magazine de la ville de Denain - Hôtel de ville B.P. 50213 - 59723 Denain Cédex - Tél. : 03 27 23 59 59. Directeur de la publication : Anne-Lise DUFOR-TONINI. Éditeur : Mairie de Denain. Direction de la rédaction : Bernard Défontaine. Rédaction : Bernard Défontaine, Grégory Buongiorno, Yohan Senez. Photos : Grégory Buongiorno, Pascal Deudon. Mise en page : Johnny Bultez. Impression : PACAUD (Tél. : 03 28 64 26 84). N° 13 : NOVEMBRE 2019.



FÊTEZ NOËL À DENAIN



LE VILLAGE : DU 21 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER

Comme elle le fait pendant l'été avec Denain-Plage, la Ville donne rendez-vous pendant les fêtes au parc Émile-Zola, au Village de Noël, qui s'étirera du 21 décembre au 5 janvier et sera le cinquième du genre. Entre patinoire (de 200 m²), manège, luge et trampoline, les enfants sont assurés d'y trouver de quoi se divertir ! Sans oublier la ferme pédagogique, venue se poser dans ce décor de fêtes l'an passé. Des associations tiendront les chalets, proposant crêpes, gaufres, chocolat chaud, etc. Une nouveauté :

dans un environnement de sapins, un labyrinthe gonflable de 8 x 8 m. Les 28 et 29, entre 15 h 30 et 18 h, les visiteurs pourront croiser au Village Mickey et Minnie ; les basketteurs de Voltaire, quant à eux, sont attendus le 21 dans l'après-midi. L'inauguration, le vendredi 20 en soirée, promet d'attirer déjà la foule.

Tous les jours de 15 h à 19 h. Fermé les 25 décembre et 1^{er} janvier. Entrée gratuite.



GRAND JEU : À LA RECHERCHE DU TRÉSOR DU PÈRE NOËL

Le Père Noël a caché son trésor à Denain. Personne ne sait où il est... mais heureusement, il a laissé des indices au musée et au théâtre. À nos petits détectives de le trouver ! Cette chasse au trésor aura lieu le mercredi 11 décembre, à 14 h. Rendez-vous sur le parvis de l'hôtel de ville (encadrement de la chasse au trésor par le personnel de la ville). Muni d'une carte au trésor, sous la conduite d'un chef d'équipe et par petits groupes, il faudra

trouver les indices et résoudre les énigmes, afin d'arriver jusqu'au trésor du Père Noël... Les lutins disent que chacun remportera un lot, et qu'un goûter est aussi prévu.

Jeu gratuit. Pour participer, il faut obligatoirement s'inscrire à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture, au plus tard pour le 4 décembre, dans la limite des places disponibles. Pour les enfants de 6 à 11 ans.

UN MOIS D'ANIMATIONS

► **4 décembre** : à 17 h, lancement des illuminations en simultané dans les quartiers Bellevue, Faubourg Duchateau, Nouveau Monde et centre-ville (animations et jeux durant l'après-midi). À 18 h 30, parvis de l'hôtel de ville, descente du père Noël depuis le toit de la mairie, suivie d'une distribution de bonbons aux enfants.

► **Du 10 au 31** : jeux chez les commerçants identifiables par un drapeau. Des cadeaux à gagner et un tirage au sort avec de gros lots à la clé. Rues du cœur de ville garnies de sapins par l'Union du commerce.

► **Les 11 et 18** : sculpteur de ballons à la maison du commerce, 118, rue de Villars.

► **Le 14** : « Cache-cache » à la médiathèque, spectacle gratuit pour enfants jusque 2 ans à 15 h et de 3 à 5 ans à 16 h, sur réservation au 03 27 32 56 04.

► **Le 14** : Noël magique « À la recherche du ticket d'or de Willy Wonka » à la maison de quartier Solange-Tonini, de 14 h à 17 h : animations, jeux, chansons, rires... et maison du père Noël. Inscription à la maison de quartier : 2 euros par famille.

► **Le 14** : « Les Aventures du génie et des 7 royaumes » au théâtre, à 15 h 30, spectacle pour enfants. Entrée : 10 et 7 euros.

► **Le 19** : fête de fin d'année au centre social du Faubourg Duchateau, de 14 h à 17 h, spectacles, goûter, animations diverses, maquillage, photos avec le père Noël. En partenariat avec les associations Cœurs solidaires et Une main tendue.

► **Le 20** : inauguration du Village de Noël au parc Zola à 18 h (accès gratuit). Ouverture jusqu'au 5 janvier.

► **Le 21** : cirque place Baudin, à 14 h 30 et 16 h 30, représentations gratuites.

► **Le 21** : « Enquête chez le père Noël » à la médiathèque, à 14 h 30, spectacle gratuit pour les 4 à 10 ans, sur réservation au 03 27 32 56 04.

► **Le 27** : soirée jeunesse à la salle Aragon, à 19 h, par les Lieux d'accueil et de loisirs de proximité (LALP), sur le thème « VIP ». Entrée : 2 euros.

L'ARRIVÉE DE BASIC-FIT



L'ENSEIGNE NUMÉRO UN DU FITNESS EN EUROPE SE POSE AUX PIERRES BLANCHES. OUVERTURE IMMINENTE.

Basic-Fit progresse à pas de géant. Du géant qu'il est en Europe, avec plus de 700 salles, réparties dans cinq pays : les Pays-Bas – berceau de l'enseigne -, la Belgique, le Luxembourg, l'Espagne et donc la France, qui à elle seule en totalise la moitié. « *Nous pouvons avoir plusieurs ouvertures par semaine* », soupèse Florian Diaz de Begar, en charge du développement stratégique pour la France, dont le bureau est à Villeneuve-d'Ascq. À Denain, où la première pierre a été posée le 19 juin, tout à côté du magasin Action, l'ouverture est attendue pour la fin novembre.

Sur un espace de plus de 1 000 m², le pratiquant trouvera une succession de zones. Pour le cardio, avec vélos mais aussi machines escalier. Pour la musculation guidée, indiquée au débutant. Pour la force, musculation non guidée, avec haltères et barres. Pour la musculation fonctionnelle, avec cage. Pour les cours collectifs, cours virtuels donnés à toute heure sur un mur d'images high tech par des professeurs de renom estampillés « Basic-Fit ». Pour le cyclisme virtuel (virtual cycling), où les vélos sont placés face à un écran auquel on se connecte : un professeur donne un cours spécifique, tandis que défile le décor. Une zone « lounge » enfin, pour la détente après l'effort. Au total, « *une bonne centaine de machines* ».

Basic-Fit propose deux types d'abonnement, la carte donnant accès à tous les clubs en Europe : « *comfort* » (19,99 € par 4 semaines) et « *premium* » (29,99 €). Avantage de ce dernier : la carte se partage avec un membre de la famille ou permet d'inviter quelqu'un à venir s'entraîner avec soi. Moyennant 9 euros de plus toutes les 4 semaines, l'option « *flex* » permet d'interrompre au terme de ces 4 semaines la période d'engagement d'un an. « *Que ce soit pour votre portefeuille ou votre condition physique, il est préférable de vous engager pour au moins un an. Vous aurez plus de chance de voir les résultats attendus* », écrit Basic-Fit sur son site.

Trois ou quatre personnes seront embauchées à Denain, comme « *hôtes* » ou « *hôtesses* ». Un coach sportif viendra s'y ajouter, pour donner des cours personnalisés : « *Il sera dédié aux objectifs personnels des adhérents, explique Florian Diaz de Begar. C'est novateur en France et cela donne des résultats assez incroyables. Je le recommande.* »

Ouvert tous les jours de l'année sauf le 25 décembre et le 1^{er} mai. De 8 h à 22 h 30 la semaine, de 9 h à 16 h les samedi et dimanche.

BODY MUSCLE GONFLE SES CRÉNEAUX



Body Muscle Denaisien a vingt-six années d'existence, c'est dire si le club de musculation est ancré dans le paysage local. Il compte près d'une centaine d'adhérents, de 16 à plus de 60 ans, qui ont trois salles d'entraînement à leur disposition au rez-de-jardin de la salle des fêtes, place Baudin, chacune avec sa spécialité : cardio-abdos – où se retrouvent volontiers les femmes -, jambes-dorso, haltères-pectoraux. Alors que s'annonçait l'arrivée

de Basic-Fit, le club a montré les muscles. Il n'a pas fait que réinvestir le montant de ses cotisations dans l'acquisition de matériel (11000 euros dans l'achat de machines, en 2018-2019). Depuis le mois de mai dernier, un créneau spécifique a été ouvert pour les femmes : « *Pour répondre à la demande*, justifie Sylvie Dierkens, qui préside l'association quasiment depuis sa création. *Elles sont une quinzaine à l'occuper.* » En septembre, Body Muscle a aussi mis en place une

ouverture le matin, alors que c'était réservé jusque-là au dimanche ; « *sans augmentation de cotisation*, précise la présidente. *C'est donc un plus pour nos adhérents* ».

Les salles sont aussi mutualisées. Le club a noué des partenariats avec l'hôpital de jour, le water-polo, le lycée Jean-Paul II, l'UNSS...

« *Body Muscle est un club familial*, dit encore Sylvie Dierkens. *Il y règne un esprit d'entraide : des conseils sont prodigués.* »



Les horaires : 9 h-11 h les lundi, mercredi, vendredi et dimanche ; 16 h 15-20 h du lundi au vendredi.

Les cotisations : 110 € pour l'année (paiement au semestre : septembre à mi-février, mi-février à juillet) ; une seule séance par semaine : 35 € par an ; **inscriptions tout au long de l'année** (tarif dégressif).

LE FITNESS CLUB, TRÈS FÉMININ

Logé dans une salle du complexe sportif, le Fitness Club Denain est une très ancienne société, créée dans le giron d'Usinor mais indépendante depuis 1972. De club masculin de musculation qu'il était à l'origine, il a fortement évolué au point de se composer aujourd'hui presque exclusivement de femmes (six hommes parmi la centaine d'adhérents). Et de se décliner sous trois formes : renforcement musculaire, fitness danse et fitness cardio. « *Cela permet à nos membres de choisir en fonction de ce qu'ils recherchent et souhaitent*



libre aux appareils de musculation : presse horizontale, rameurs, vélos elliptiques...

« *Les adhérents ne sont pas livrés à eux-mêmes, il y a toujours quelqu'un pour superviser ou conseiller*, précise Rosaria Beaurain, vice-présidente. *La simplicité et la convivialité que l'on trouve chez nous sont appréciées.* »



travailler », explique Thérèse Legrand, qui a succédé à Jean Magnani, figure tutélaire du club qu'il présida durant vingt-six ans.

Pour s'inscrire, il y a un âge minimum requis (16 ans) mais pas d'âge limite : une dame de 76 ans a rejoint récemment le cours de renforcement musculaire.

Trois jours par semaine, les cours sont précédés d'une heure d'accès

Les mardi, jeudi et vendredi de 17 h 30 à 18 h 30 : **accès libre à la salle** pour l'utilisation des appareils de musculation.

Les mardi et jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 : **cours de renforcement musculaire.**

Le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 : **cours de fitness cardio.**

Le vendredi de 18 h 30 à 19 h 30 : **cours de fitness danse.**

Cotisation annuelle : 60 euros pour les Denaisiens, 65 euros pour les non-Denaisiens.

RÉNOVER LA PLACE GAMBETTA, C'EST VIVRE LA VILLE AUTREMENT



C'est le défi prochainement relevé par le projet de requalification de la place Gambetta, l'enjeu étant de proposer un espace public partagé pour plus de bien-être et de mieux vivre ensemble dans la ville tout en répondant favorablement aux impératifs urbains de mobilité et de stationnement.

► Place publique

Réhabilitation d'un espace de 1500 m² dont 50 % sont végétalisés. Avec déplacement des voies existantes, réfection et élargissement des bandes de trottoir et renforcement du nombre de places de stationnement via la création de deux plateaux en parallèle pour constituer une continuité autour de la place.

► Stationnement

Réorganisation en « bataille » des places de parking avec marquage au sol. L'offre de stationnement sur site est un peu plus conséquente avec près de 110 places disponibles dont quelques-unes réservées aux personnes à mobilité réduite.

Elles s'ajoutent aux parkings publics créés rue Lazare-Bernard et rue Jules-Mousseron.

► Accessibilité

100 % des seuils des commerces rendus accessibles pour les personnes à mobilité réduite avec la création de rampes à intervalles réguliers.

► Cheminement piétonnier

Création de continuités piétonnes sur la partie

engazonnée avec installation de pas japonais en béton désactivé. Les traversées seront agrémentées de piédestaux destinés à accueillir des œuvres d'art éphémères. Au nombre de dix, les socles seront illuminés.

► Plantations

En plein cœur de place, pose d'un gazon de plaquage qui s'apparente à une pelouse naturelle conditionnée en rouleau et prête à l'emploi. Tout autour, aménagement de 24 jardinières en acier corten (acier auto-patiné à effet rouillé) où seront plantés des arbres à hautes tiges et des arbustes d'essences variées.

► Éclairage public

Rénovation intégrale de l'éclairage public sur les voiries et en cœur de place avec utilisation d'ampoules LED.

► Gestion des déchets

Des points d'apport volontaire ont été installés en périphérie de la place. Au nombre de six, ils sont accessibles par des conteneurs enterrés et permettent aux habitants de déposer et trier leurs déchets ménagers.

► Mobilier urbain

Installation de poubelles et de dix bancs en granit.

► Sécurité publique

Le dispositif de vidéo-protection sera renforcé avec l'apport de nouvelles caméras.



LE PARKING DE LA GARE FAIT PEAU NEUVE

Début octobre, les engins de l'entreprise Jean Lefebvre « grands travaux » à Douai ont investi le parvis de la gare, place Tolstoï. Le projet, porté par la Ville de Denain, sous la coordination du SIMOUV et de la SNCF, est de réhabiliter, dans ses grandes largeurs, le parking attenant. Le chantier a débuté par une opération de fraisage-rainurage. Cette opération visait à retirer le revêtement complètement détérioré par les affres du temps puis à ajuster, au micromètre, la profondeur d'une bande d'adhérence pour éliminer tout risque d'altération du sous-sol. La pose d'un nouvel enrobé sera effective dans la foulée. Mi-novembre, ce sont 45 places de stationnement qui sont créées dont deux réservées aux PMR, deux réservées aux véhicules électriques (avec bornes de recharge) et deux autres réservées aux taxis. Y seront également aménagés deux espaces pour le covoiturage, deux aires dépose-minute ainsi qu'un abri pour les deux roues. Au niveau des aménagements extérieurs, les trottoirs feront également l'objet d'une réfection complète.

PARC LEBRET : UN BOULODROME



Depuis septembre, seize terrains de pétanque sont sortis de terre derrière le complexe de tennis Yannick-Noah. Livrés avec une

finition en sable concassé calcaire de couleur noire, les terrains mesurent douze mètres de long sur trois mètres de large. L'éclairage des terrains, délivré sous ampoules LED, confère une homogénéité conforme aux normes définies par la Fédération française de pétanque. Les adhérents des clubs de la Pétanque Amicale Villars et de l'association Pétanque Air Liquide pourront s'entraîner comme des professionnels sur ces nouvelles aires de jeu. De nombreuses compétitions adultes et jeunes y seront organisées, du niveau départemental au niveau national. Réalisés cet été, les travaux ont également porté sur les aménagements extérieurs. Un parking de trente-six places dont une réservée aux PMR a été créé. L'année prochaine, une deuxième phase de chantier sera entreprise pour réhabiliter la salle Lebrez en boulo-drome couvert avec une extension prévue pour accueillir les sociétaires du club colombophile. La structure abritera quatorze terrains de pétanque, un club-house avec un local respectif par association, des sanitaires et un local technique. Le coût total des travaux s'élève à 260 000 €. La salle qui était utilisée comme lieu de stockage retrouvera ainsi une nouvelle fonctionnalité.



NOUVELLE VOCATION POUR LES GALERIES PICASSO

La transformation des galeries Pablo Picasso en bureaux adaptés pour la maison de la justice et du droit et la police municipale est effective. Dans un premier temps, les travaux ont porté sur le remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment par un bois laqué blanc double vitrage puis sur l'installation d'une isolation en laine de verre sur les murs extérieurs.

Sur la seconde phase de travaux, il a été procédé à l'installation de radiateurs neufs, à la rénovation complète des sanitaires et à la pose d'un faux plafond en dalles ainsi que d'un revêtement de sol et tapis d'entrée. Entre-temps, ont été réalisées la mise aux normes électriques du bâtiment et la ventilation mécanique contrôlée. Les aménagements d'intérieur concernent essentiellement l'installation de cloisons acoustiques. Elles permettent la création de sept bureaux, dont ceux du greffier et du chef de poste de la police municipale. L'espace accueil et une salle de réunion seront partagés entre les deux entités. Le coût global des travaux s'élève à 498 000 €.

UN BEAU PARQUET POUR LA SALLE BARBUSSE

Cet été, il y a eu du remue-ménage du côté de l'ancien chaudron de l'ASC Denain Voltaire. Présentant de sérieuses disparités de planimétrie et n'étant plus de première jeunesse, le parquet de la salle a été entièrement réhabilité. Dans un premier temps, il a été procédé à la pose d'une chape de ravaillage pour niveler le support. Il aura fallu au total sept toupies pour couvrir, d'un mortier de huit centimètres d'épaisseur, les 960 m² de linéaire au sol de l'enceinte sportive. Dans la foulée, le coulage d'une chape rapportée désolidarisée d'une épaisseur de cinq centimètres a été entrepris. La pose d'un revêtement de sol de type « Taraflex » est venue sceller le chantier. Le nouveau parquet assure dorénavant un niveau de confort et de sécurité adapté à la pratique d'activités sportives (basket-ball, futsal, handball...), idéal pour les compétiteurs des associations denaisiennes et les enfants des structures scolaires de la ville.



DES AIDES FINANCIÈRES POUR LE PARC DE LOGEMENTS ANCIENS

UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) « NOUVEAU DENAIN » VA ÊTRE LANCÉE POUR LA PÉRIODE 2020-2024.



Vous êtes propriétaire d'un logement dont la chaudière, ancienne et consommatrice d'énergie, est à remplacer ou dont les combles sont à isoler ? Ou d'un logement à réhabiliter avant de le mettre en location ? Vous pouvez être intéressé par l'opération d'amélioration de l'habitat en renouvellement urbain (OPAH-RU) qui va être menée dans les cinq prochaines années au sein du périmètre centre-ville – Vieux-Denain – Nouveau Monde (îlots Basly et Moura).

Outil majeur d'intervention en direction du parc privé, cette OPAH-RU s'inscrit dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) et sera régie par une convention de partenariat signée par l'Etat, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), Procvivis Nord, la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH) et la Ville, ces deux dernières l'ayant validée respectivement le 21 octobre et le 26 septembre. Délégitaire des aides à la pierre pour l'amélioration du parc privé ancien, la CAPH en assurera l'animation et la mise en œuvre.

Contre la précarité énergétique

Les enjeux sont multiples : l'OPAH-RU vise à améliorer les conditions d'habitat des ménages, renforcer l'action contre le mal-logement, lutter contre la vacance, requalifier les ensembles dégradés et changer l'image du centre-ville. Concrètement, la lutte contre l'habitat indigne ou contre la précarité énergétique figurent parmi les objectifs de l'opération.

À Denain, le parc locatif privé est important. Le périmètre d'intervention représente quelque 3 000 logements de plus de quinze ans (44 % du parc privé

de la ville). Les objectifs quantitatifs et qualitatifs portent sur la réhabilitation de 325 logements dont 200 concernent des propriétaires occupants (travaux contre la précarité énergétique pour 140 d'entre eux) et 125 des propriétaires bailleurs (travaux sur un habitat très dégradé ou indigne pour 80 d'entre eux). Les montants prévisionnels alloués : 7 433 340 € pour l'ANAH, 2 354 100 € pour la CAPH, 511 200 € pour la Ville, 500 000 € pour Procvivis (prêts missions sociales).

La société Citémétrie sera mandatée pour renseigner les propriétaires concernés, réaliser un diagnostic dans leur logement et les aider à monter un dossier. Enfin, il convient de préciser qu'en-dehors du périmètre identifié, le reste de la ville est éligible aux aides du programme d'intérêt général (PIG) « Rénovation durable de l'habitat », opérationnel sur l'ensemble du territoire intercommunal.



Aides de l'ANAH (PIG « Habiter mieux » et OPAH-RU) : **0800 59 20 11** (permanences les matinées de mardi, mercredi et jeudi). <https://monprojet.anah.gouv.fr/>

<http://www.agglo-porteduhainaut.fr/le-quotidien/habitat-logement/aides-l-accession-et-la-rehabilitation>



LA CONTRIBUTION MUNICIPALE

Le conseil municipal a validé le 26 septembre la création d'un dispositif d'aides municipales à destination des propriétaires du parc privé dégradé. Cumulables avec les autres aides municipales et avec celles de l'ANAH, elles sont de quatre sortes : aide à l'implantation dans le parc de logements anciens (10 % du montant HT de travaux d'amélioration avec un plafond de travaux subventionnables de 20 000 euros HT, portée à 20 % au sein du périmètre OPAH-RU) ; prime forfaitaire de 1 000 euros pour sortie de vacance ; prime forfaitaire de 2 500 euros pour regroupement de logements ; aide au ravalement de façade (15 % du montant HT des travaux avec un plafond de travaux de 20 000 euros HT, à parité CAPH et Ville soit 30 % au total). Les enveloppes allouées sont respectivement de 360 000 euros (dont 320 000 en OPAH), 47 000 euros (dont 40 000 en OPAH), 25 000 euros et 79 200 euros.

2020 : LE PERMIS DE LOUER !

En même temps que l'OPAH-RU « Nouveau Denain » et dans le même périmètre (centre-ville, Vieux-Denain, une partie du Nouveau Monde), le permis de louer entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2020. Il s'agit ici du volet coercitif de la lutte contre l'habitat indigne, découlant de la loi Alur qui permet aux collectivités locales d'imposer une déclaration ou une autorisation préalable à la location d'un logement. En l'occurrence, la CAPH en a délégué la compétence à la Ville, celle-ci s'appuyant sur l'expérience dans ce domaine de son service hygiène-santé.

La demande d'autorisation sera nécessaire à chaque nouvelle mise en location (en-dehors du périmètre de l'OPAH, s'appliquera la simple déclaration préalable). Saisie de la demande, la mairie a un mois pour visiter le logement et donner ou non son accord. Une non-réponse vaudra accord tacite. Le refus se traduira par la mise en place d'une procédure sanitaire adaptée ou, en cas d'infraction « légère », par une demande de travaux.

« *Le permis de louer revêt également une utilité pour le propriétaire vis-à-vis de son locataire : l'octroi de l'autorisation signifie que les conditions de logement ont été reconnues dignes*, souligne Francis Van Iseghem, directeur général adjoint. *Et c'est le moyen pour que tous les logements mis en location respectent les codes de la santé publique, de la construction et de l'habitation, de l'environnement, et le règlement sanitaire départemental.* »

La mise en location sans avoir déposé de demande d'autorisation peut déboucher sur une amende au plus égale à 5 000 € ; ou la mise en location en dépit d'une décision de rejet de la demande, sur une amende au plus égale à 15 000 €. Le produit de ces amendes est reversé à l'ANAH, un juste retour des choses puisqu'elle alloue des subventions pour l'amélioration de l'habitat.



LA RÉSIDENCE WATTENNE BIENTÔT LIVRÉE

LE CHANTIER SE TERMINE DU CÔTÉ DE L'ÎLOT LECLERC-NÈVE, ENTRE LES DEUX RUES DU MÊME NOM.

Dix-huit maisons (16 type 4 et 2 type 5) et dix-huit logements collectifs (3 type 1, 11 type 2 et 4 type 3) sont sortis de terre. Les aménagements extérieurs se poursuivent. Quelques installations et raccordements d'intérieur sont en cours de finition. Pour le choix et le nombre de logements, le groupe SIA Habitat s'est basé sur une étude de capacité réalisée par la CAPH. Tous les logements sont isolés par du béton cellulaire et des menuiseries double vitrage. On y trouve aussi du stationnement (le parking sera numéroté) et un local vélo pour le collectif et les logements intermédiaires.

Le cabinet d'architecte NVW a été contraint, par la proximité du théâtre, de respecter le cahier des charges des Bâtiments de France. D'où l'idée de dessiner une architecture plus intimiste en cœur d'îlot avec des maisons bénéficiant d'un bout de jardin et d'un chalet.

Avec une signature des baux effective au 13 novembre, les 36 logements seront livrés dans la foulée, en deux phases. « *L'objectif initial a été respecté à savoir favoriser la mixité sociale* », précise Aurore Oumheta, gestionnaire secteur chez SIA Habitat.





► AU MUSÉE, EMPRUNTEZ
« LES CHEMINS DE RÉMY COGGHE »

Notre musée d'archéologie et d'histoire locale, rénové en 2018, présente jusqu'au 2 février 2020 une exposition exceptionnelle, née du partenariat entre la ville de Wasquehal et la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut : « Les Chemins de Rémy Cogghe, de Roubaix à Venise ». L'oeuvre du peintre roubaisien (1854-1935) se répartit en trois grandes thématiques : des portraits, des paysages et des scènes de genre, lesquelles constituent ses œuvres les plus célèbres et entrent en résonance avec une partie de l'histoire humaine du territoire du Hainaut. A voir, parmi la cinquantaine de tableaux : le portrait du chanoine Van Bockstel (1901), qui révèle ses talents de portraitiste (la distinction de la pose, la qualité du rendu des vêtements liturgiques, en particulier la dentelle) et fut salué comme « *un chef-d'oeuvre* » ; des paysages italiens et brugeois ; et parmi les scènes de genre, illustrations des loisirs populaires dont Rémy Cogghe fut le chantre, « Combat de coqs en Flandre » (1889) – qui a contribué à sa renommée – et « Jeu de bourles en Flandre française » (1897)...

« Les Chemins de Rémy Cogghe », au musée, place Wilson, jusqu'au 2 février. Entrée libre. Renseignements : 03 27 24 52 71.



► COMPAGNIE EN RÉSIDENCE

La Phenomena, jeune compagnie théâtrale, a entamé une résidence de trois années au théâtre, y donnant son premier spectacle, « **Au Bois** », variation libre autour du « Petit Chaperon rouge », les 4 et 5 octobre. Cette résidence longue bénéficie du soutien de la Région Hauts-de-France, de la Ville de Denain, de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut et du Phénix.



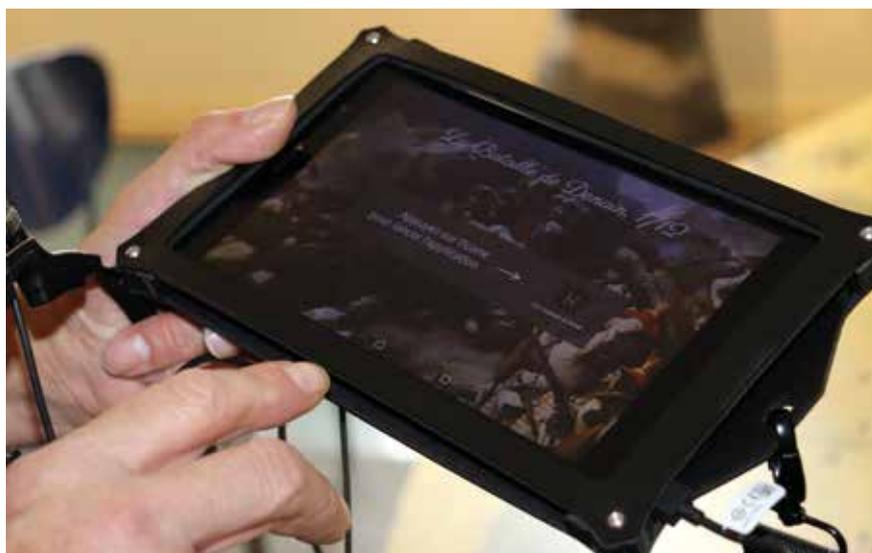
► ESPACE NUMÉRIQUE DE PROXIMITÉ

L'espace numérique propose, gratuitement et à destination de tous, des ateliers numériques sur de nombreuses thématiques, comme :

Google (gmail, Google photos, Google drive...) | Découvrir Internet (les navigateurs, la recherche, télécharger des logiciels, Pronote, contrôle parental) | Réseaux sociaux (Facebook, Snapchat, Instagram, LinkedIn) | Open Office (Writer et Cal) | Smartphones et tablettes (les bases et les applications à posséder) | Vente en ligne (acheter en ligne et comparer les prix) | Gestion de son ordinateur (les antivirus,

gestion des dossiers, sauvegarder ses données) | Messagerie instantanée (Facebook Messenger, WhatsApp) | Services de la ville (espace famille, Tell My City, réservations en ligne) | Sites institutionnels (Caf, Ameli, Mon service public, espace clients en ligne, impôts, amendes.gouv.fr, consultation de points sur le permis de conduire).

Deux ateliers chaque samedi, de 9 h à 10 h 30 et de 10 h 30 à 12 h. Places limitées à 6 par atelier. **Inscriptions au 03 27 32 56 04.**



► BATAILLE DE DENAIN : DES TABLETTES NUMÉRIQUES

Le musée municipal a été doté par la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH) de cinq tablettes numériques que le visiteur peut consulter sur demande, pour comprendre la bataille de Denain (1712), avec écouteurs. L'ancienne maquette est ainsi remplacée par un outil pédagogique moderne, décrivant les mouvements de troupes.



► MAISONS FLEURIES

Les 35 participants du concours des maisons fleuries ont été mis à l'honneur et récompensés le 12 octobre à l'hôtel de ville.



► CALENDRIER DES POMPIERS

Le nouveau calendrier des pompiers est arrivé. Les soldats du feu sillonnent les communes du secteur pour proposer leur calendrier 2020 à la population. À l'intérieur, vous trouverez la présentation des équipes dans des situations cocasses sur des activités quotidiennes au sein du centre d'incendie et de secours. Deux nouveautés cette année : des coloriages pour les enfants et un montage à effectuer vous-même afin de créer un poster de la caserne. Le calendrier est vendu à prix libre. Les dons reçus permettent de soutenir l'action de l'amicale des pompiers ainsi que l'œuvre des Pupilles des sapeurs-pompiers.



► LA MAISON DU COMMERCE SOIGNE SON ACCUEIL

Tout à côté de l'hôtel de ville, au 118, rue de Villars, la maison du commerce, du développement économique et du tourisme a bénéficié pendant l'été de travaux d'isolation de sa vitrine, par la Ville propriétaire, et de rafraîchissement des peintures et du sol, par l'Union du commerce occupante. Nadège y reçoit les visiteurs, qui sont renseignés ou dirigés, tandis que Corinne se déplace chez les commerçants. La maison du commerce a élargi ses horaires : elle est ouverte de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h le samedi, mais fermée le mercredi.

**Contact : 03 27 36 95 86 ;
contact@commerce-denain.com**



► SOLIDARITÉ

Bel élan de générosité pour Octobre Rose. 150 personnes ont participé avec assiduité et dans la bonne humeur à deux séances d'aquagym en musique dans le bassin du centre nautique Gustave-Ansart. La manifestation, coordonnée par la Ville avec le soutien de l'association Emera et le centre hospitalier, avait pour objectif de sensibiliser le public au dépistage du cancer du sein. Avec en point d'orgue la remise par le Cyclo-Club Gare du Nord d'un chèque de 200 € à l'association Emera, correspondant aux fonds récoltés lors des randonnées cyclo et pédestre du Forum des associations.

ÉTAT CIVIL

► AOÛT À OCTOBRE 2019

NAISSANCES

Zahyana Hurez • Manaé Humbert • Louna Dufour • Atilio Biondolillo • Stanislas Jaworski • Léo Heysck • Juliette Thuilliez • Valentine Méresse • Swan Dhennin • Noëim Iquioussen • Myla Dumortier • Rali Aït M'Rime • Adriano Regniez Pesin • Shaden Mabrek • Enzo Jerome • Téou Durieux • Rayan Peluffe • Ilyan Bellu • Eliott Martchenko • Antoine Mendy • Giulia Foucaux • Maëlo Virgo • Naomi Carendéri • Lorenzo Lenoire Gosset • Milana Bourez • Marceau Persyn • Naël Lienard • Lucie Wadin-Lesnes • Mario Hembert • Jade Chlebowski • Matys Cinus • Angelina Brunin • Emye Savary • Damon Coasne • Kylian Fyten • Maëlia Carlier • Owen Coette Van den Broucke • Enio Boniface • Mayleen Dupont • Kiyon Facompré • Ambre Prouvoyeur • Mathys Desprez Verriez • Maëlyne Laude • Anna Dumont • Mélissandre Hohweyer • Ysaac Soumare • Ewen Largillière • Noham Wallet • Sibylle Mazzetto • Thais Holaind • Ayleen Mazzetto • Rani Medjahed • Adam Benaïche • Lucie Herbin • Maël Dufour • Corentin Lernoù • Marek Ciestewicz • Kyara Musy • Mathyas Thery • Kylliana Frappart Florent • Eliott Thiéry • Élio Rigaux • Evan Bourgain • Noémie Zwierzynski • Noham Lahoussine Morando • Léo Guinez • Élise Desort • Agathe Le Guennec • Louis Dujardin • Fleur Lepilliez • Tony Boulangé • Isaac Simper • Mérylie Hadji • Amine Zaimeddine • Lohan Dubois • Mady Vanoutryve • Haley Delbecq • Inès Brahimi • Yasmine Lagraa • Lya Marécaille • Sacha Bodart • Swan Dumont Ribeaucourt • Enzo Delvoe • Eden Ducatillon • Nüna Isoni • Laly Roland • Ilyas Fertate • Charlotte Philippo • Manon Baulat • Tiago La Cancellera • Tylio Moreau • Jade Gilquin • Louis Gardez Bauer • Soizic Planque • Emmie Baudoyer • Assia Belasri • Adam Bouras • Khélyo Boizet • Elliot Dhaussy • Théo Wettstein • Alexy Loutre • Emmy Delezenne • Elijah Pajchrowski Jean de Dieu • Wisssem Lamara • Maë Bigotte • Elyana Denis • Samaël Klewiec • Pietro Seneca • Zéa Duboisdendien • Lia Saiu • Alenzo Dufour • Léo Creton • Zaynab Brahimi • Amine Annou de Oliveira Carneiro • Jasim Hebbar • Yasser Ait Ouaziz • Adam Ait Ouaziz • Mila Bauduin Caudron • Salma Ben Alla • Kaily Oosterlynck • Rafaël Cellier Midavaine • Norhane Hafdi • Darryn Dupont • Robin Descamps • Hélène Lisowski • Mailie Boilly • Nathan Porte • Mathys Brassens • Gabin Stalmarski • Anis Labachi • Ugo Largillet • Giulio Wartelle Cinus • Owen Burette Sietlez • Robin Wailliez • Sokaina Khabri • Elyanna Semaille • Cameron Tarley Guilain • Maïwenn Lebrun • Chayma Guejidad • Luna Drouin • Shayze Gillens • Jayden Beaume Fronty • Solena Mercier • Tim Tomaszewski • Noëlyla Taverne.

MARIAGES

Nomane Iquioussen et Safia Lecat • Ilyes Benderradji et Naïma El Hassani • Cheick Konate et Aurélie Hénon • Vincent Poulain et Rebecca Duhon • Camel Abdessalam et Aurélie Casier • Steeven Lebrun et Manuela Delettretz • Angelino Delettretz et Amandine Leclercq • Boubaker Marir et Fatima Mokhfi • Haroun Outigga et Emmanuelle Leroy • Denis Gajda et Marjorie Dewilder • Dimitri Tahon et Thyphaine Dupriez • Zéidane Carlos et Rachel Carlos • Housseyn Djedaini et Hanane Boukraa • Marc-André Défossez et Émeline Boulinguez • Laurent Fourmaux et Natacha Plewa • Rachid Nait M'Hamed et Sarah Ghedjati • Jean-Luc Farez et Isabelle Cerna • Younes Ben Hamou et Nadia Belarbi • Saïd Amrani et Sabrina Gallet • Karim El Abbassi et Karima Aalouch • Morgan Delvoe et Mélina Thomassin • William Depoorter et Isabelle Boutemy • Abdelkader Lagraa et Amel Mahrougui.

DÉCÈS

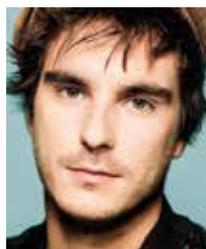
Catena Molara • Wanda Bauduin • Joëlle Hortemel • Bernard Guzinski • Michel Dolet • Hélène Landas • Jacques Moreau • Amelia Petrucci • André Desprez • Joëlle Boldoduc • Michel Philippe • Josiane Pot • Roberte Lecocq • Ginette Paix • Gisèle Thiery • Élise Martinache • Claudette Schwalek • Francis Lemoine • René Duvivier • Daniel Grattepanche • Marc Paulez • Rachel Bertout • Arlette Pawlowski • Jacqueline Desse • Claudine Gaveriaux • Gilbert Bryet • Andrée Leterme • Lucette Moreau • Raymonde Trioux • Michel Laurent • Philippe Taitauche • Vada Colardelle • Rose-Marie Boucher • Bernard Bonhomme • Jeannine Delgrange • Paulette Grandsart • Lucienne Foulon • Anne Tala • Jeannine Théry • Jean Szczotkowski • Jean-Marc Dagnelie • Jean-Pierre Baratte • Maria Ferreira • Omar Amazal • Pierre Delcourte • Carole Henneuse • Didier Vermesse • Robert Deiler • René Défossee • André Fornara • Ernest Delille • Robert Ducrocq • Vital Lanckmans • Franca Joosten • Dominique Doise • Blanche Vanacker • Josette Blaise • Jean Kaczmarek • Gisèle Tamboloni • René Détrivière • Donato Macagnino • Lucien Démoutiez • Sergio Orlandini • Bernard Dagondeau • Hélène Sierakowski • Denise Flourens • Aimée Barbieux • Illéana Debève • Edmonde Carpentier • Nathalie Dépret • Jean-Claude Gardin • Brigitte Pamart • Chantal Stirbois • Madeleine Messori • Albert Petit • Marie Gambier • Maryse Balet • Catherine Bracq.

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

Louise Delgrange • Robert Dinaut • Suzanne Pique • Moustaffa Zegagh • Rabah Beloucif • Myriam Lecoeuvre • Mohammed Basli • David Clinquart • Guy Demoulin • Jeannine Hamon • Henri Tonini • Sylviane Pruvost • Albina Lelièvre • Stéphane Cyburski • Lydie Guillet • Gisèle Bougamont • Léon Dreux • Yvonne Beauvois • Françoise Leclercq

AGENDA CULTUREL

NOVEMBRE



► **Jusqu'au 30 à la Fabrique des Arts, 30, rue Jean-Jaurès** : exposition Atelier Toits et Toiles.

► **Jeudi 21 à 19 h à la médiathèque** : Contes de Ch'Nord. Gratuit, sur réservation au 03 27 32 56 04.

► **Vendredi 22 à 20 h 30 au théâtre** : Kingsport Head, tribute to The Wall de Pink Floyd. 20/15 €.

► **Mercredi 27 à 19 h au conservatoire** : audition chanson française. Gratuit, sur réservation.

► **Vendredi 29 à 20 h 30 au théâtre** : Gauvain Sers. 30/25 €.

DÉCEMBRE

► **Dimanche 1^{er} à 16 h au théâtre** : Objectif Images, courts métrages audiovisuels. Gratuit.

► **Samedi 7 à 14 h 30 à la médiathèque** : Duo-Colors, jazz américain. Gratuit, sur réservation au 03 27 32 56 04.

► **Vendredi 13 à 20 h 30 au théâtre** : Knock, par la compagnie Par Hasard. 10/7 €.

► **Samedi 14 à 15 h 30 au théâtre** : Les Aventures du génie et des 7 royaumes, spectacle pour enfants. 10/7 €.

► **Vendredi 20 à 20 h 30 au théâtre** : spectacle d'inauguration du piano du conservatoire. 3 €.

► **Samedi 21 à 14 h 30 à la médiathèque** : Enquête chez le Père Noël, jeune public. Gratuit, sur réservation au 03 27 32 56 04.

JANVIER

► **À partir du 11 (jusqu'au 8 février) à l'école d'arts plastiques** : exposition [H]all Over 19, Sébastien Hildebrand. Gratuit.

► **Vendredi 17 à 20 h 30 au théâtre** : « La Double Inconstance » de Marivaux, par la compagnie Au fil du temps et des saisons. 10/7 €.

► **Samedi 18 à 19 h à la médiathèque** : La Plume et le Loup, spectacle pour enfants. Gratuit, sur réservation au 03 27 32 56 04.

► **Dimanche 26 à 16 h au théâtre** : concert du Nouvel An. 10/7 €.

► **Mardi 28 à 20 h au théâtre** : Laurent Baffie. 35 €.

AGENDA SPORTIF

NOVEMBRE

► **Le 24 à partir de 9 h au centre Yannick-Noah** : tennis, dames 45 ans, TCMD-Hem TC ; messieurs 35 ans, TCMD-TC Prouvy.

► **Le 29 à 20 h à la salle Jean-Degros** : basket-ball, ASCDVPH-Paris.

► **Le 30 de 15 h à 22 h à la salle Barbusse** : journée découverte du futsal.

DÉCEMBRE

► **Le 20 à 20 h à la salle Jean-Degros** : basket-ball, ASCDVPH-Antibes.

► **Le 27 à 20 h à la salle Jean-Degros** : basket-ball, ASCDVPH-Evreux.

JANVIER

► **Le 4 à la salle Fernand-Sastre (lycée Kastler)** : tournoi de futsal adapté.

► **Le 11 à 20 h au centre nautique** : water-polo, SCLD-Racing-Club de France.

► **Le 17 à 20 h à la salle Jean-Degros** : basket-ball, ASCDVPH-Lille.

► **Le 25 à 20 h au centre nautique** : water-polo, SCLD-Harnes.

► **Le 31 à 20 h à la salle Jean-Degros** : basket-ball, ASCDVPH-Souffelweyersheim.

DU 6 AU 8 DÉCEMBRE 2019

3 JOURS D'ACTION POUR L'AFM TÉLÉTHON

la Ville de Denain s'associe
à l'AFM Téléthon pour récolter des dons

Les services de la Ville seront à nouveau mobilisés avec les associations en faveur du Téléthon, organisé les 6, 7 et 8 décembre par l'Association française contre les myopathies (AFM) pour financer des projets de recherche.

Le vendredi 6, marche scolaire de 13 h 30 à 16 h 30 ; au centre nautique Gustave-Ansart, coloration des bassins pour les séances 3^e âge, public et aquaforme et, pendant tout le week-end, possibilité de passer son brevet de natation en échange d'un don.

Le samedi 7, au dojo du complexe sportif, tournoi régional de judo ; dans la galerie de Carrefour, de 9 h à 16 h, stands tenus par des associations.

Au centre nautique comme à l'hypermarché, des urnes recueilleront les dons. Les sommes récoltées seront fusionnées et remises à l'AFM.

UN NOUVEAU CHIRURGIEN AU CENTRE HOSPITALIER



Le Dr Abderrahmane Merad a rejoint l'équipe chirurgicale du centre hospitalier de Denain depuis le 14 octobre.

Chirurgien digestif et viscéral depuis plusieurs années au centre hospitalier de Sambre-Avesnois, il met désormais toute sa compétence au service des usagers du Denaisis. Il interviendra, par voie coelioscopique ou par voie classique, sur les prises en charge suivantes : urgences digestives, chirurgie des voies biliaires et vésicule biliaire, chirurgie de l'estomac, chirurgie colorectale, proctologie, chirurgie pariétale (hernies, éventrations...), cancers digestifs... Ses consultations

seront réalisées le jeudi après-midi au sein des consultations médico-chirurgicales.

► CHIRURGIE CANCÉROLOGIQUE DIGESTIVE

Le centre hospitalier de Denain détient une autorisation spécifique en cancérologie digestive délivrée par Agence régionale de santé (ARS). L'équipe de chirurgie digestive, portée par le Dr Idrissi, chef de service, pratique la chirurgie cancérologique avec une expertise en chirurgie colorectale. Les dossiers des patients sont présentés en réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) afin de discuter et valider le plan de traitement optimal pour le patient. Son infrastructure permet une prise en charge complète du patient avec des équipements adaptés (scanner, IRM, plateau d'endoscopies) et des médecins spécialisés (gastro-entérologues, oncologue...).

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous,
composer le 03 27 24 31 68.

« Depuis la parution de l'hebdo Marianne du 18 octobre, les liens de la maire et des Frères musulmans sont connus de tous et ce dans la France entière. La maire candidate est éclaboussée par de graves accusations : « Denain base arrière des Frères musulmans ». L'image de notre ville déjà ternie par d'autres affaires en cours d'instruction souffre encore une fois de plus... La maire candidate en porte toute la responsabilité. Ces révélations nuisent gravement aux Denaisiens et menacent la paix, le bien-vivre ensemble et la cohésion de la ville. Les municipales prochaines sonneront le glas de cette mandature ponctuée de sales affaires et de scandales. Denain mérite de retrouver sa fierté et son honneur et doit tourner la page de cette sinistre mandature. »

► « Ensemble Denaisiens », Sabine Hebbar,
Juliana De Meyer, Véronique Lehut.

« L'heure est à la mobilisation. Grève à la RATP contre les attaques sur les retraites, grèves à la SNCF suite aux accidents et au manque de personnel, grèves prévues pour le 5 décembre... Oui, il faut que l'ensemble des travailleurs se mobilisent, du privé et du public, ceux qui ont perdu leur emploi ou qui sont en retraite, le maximum. Les riches deviennent toujours plus riches parce que le reste de la société s'appauvrit. Ça ne peut plus durer ! Seule la mobilisation fera reculer les capitalistes et le gouvernement à leur botte. »

► « Faire entendre le camp des travailleurs »,
Jacky Boucot.

« Nous devons aller chercher la vérité, provoquons comme je fais et faisons évoluer certaines mentalités afin d'éviter l'obscurantisme grandissant dans notre pays. Vivre ensemble, sans oublier de regarder sa famille, son voisin, comprendre les idées différentes et combattre avec force les extrêmes sont autant de défis à relever pour l'avenir de nos enfants. Aujourd'hui, nous n'avons retenu aucune leçon des guerres passées. »

► « Une force pour le changement »,
Djemi Drici.

« Parole, paroles, un cinéma parlant étrangement muet ! Madame M. avait promis < Cinéma Paradiso >, aujourd'hui, c'est plutôt < Cinéma Fiasco >. Dans sa hotte, le Père Noël n'apportera pas < < Star Wars > ! Les travaux sont arrêtés : une affaire de < travail au noir > pour une salle encore plus obscure que prévu. Et qui a écrit le scénario de cette Étrange affaire ? Devinez ? »

► Michèle Dandois.

« La fin du mandat approche avec son lot d'annonces électoralistes. Notre groupe a toujours fait le choix d'assumer ses responsabilités quels que soient l'adversité, le contexte politique local ou national. Notre responsabilité est de toujours représenter les Denaisiens lors des décisions municipales et de s'engager sur des projets répondant à leurs attentes. D'autres se découvrent en < élus participatifs >, < forces de propositions >, alors qu'ils n'ont fait que dénigrer la Ville, et donc ses habitants. Absents des débats, absents en commission et sans projet véritable, ils voudraient nous faire la leçon ! Grand bien leur fasse ! Nous continuons de travailler pour Demain, pour Denain ! »

► Élus communistes,
David Audin, Yannick Andrzejczak.

8 H 30 - 11 H 30

SALLE LOUIS-PETIT



14 H - 17 H

MAISON DE QUARTIER

SOLANGE-TONINI

(RUE BERTHELOT)



MARDI

26 NOVEMBRE

8 H 30 - 11 H 30

ÉCOLE VOLTAIRE

(RUE BARBUSSE)



14 H - 17 H

ÉCOLE VOLTAIRE

(RUE BARBUSSE)



MERCREDI

27 NOVEMBRE

À RETIRER DANS UN
DES LIEUX
DE DISTRIBUTION DE
VOTRE CHOIX

NOËL ^{DES} ANCIENS

2019

**DISTRIBUTION
DES BONS DE NOËL**

8 H 30 - 11 H 30

SALLE ARAGON

(RUE DE VILLARS)



14 H - 17 H

SALLE ARAGON

(RUE DE VILLARS)



VENDREDI

29 NOVEMBRE



8 H 30 - 11 H 30

MAISON DE QUARTIER
FAUBOURG DUCHATEAU



14 H - 17 H

SALLE ARAGON

(RUE DE VILLARS)



JEUDI

28 NOVEMBRE

Un bon d'achat de marchandises de 2 X 10 € sera remis à chaque Denaisien âgé de 65 ans et + (né avant le 1^{er} janvier 1955) à utiliser chez les commerçants de la ville.

Se munir obligatoirement des pièces suivantes :

- Le livret de famille pour les couples ou la carte d'identité pour les célibataires.
- Un justificatif de domicile (facture EDF ou de téléphone, quittance de loyer etc.)